

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
du samedi 11 février 2017**

Présents : Les 22 membres élus étaient présents.  
Déléguée du district de Decazeville : Mme Roselyne NAVARRO (non élue)

9h10 : En ouverture de ce 2<sup>ème</sup> Congrès, Marc NOGARET félicite Fabienne pour son élection à la Fédération et remercie les nouveaux membres qui ont déjà commencé à s'impliquer et à travailler.

Marc NOGARET rappelle également que l'organisation prévoit des réunions de bureaux mensuelles (en présence des délégués des districts élus), en fonction de l'actualité, mais qu'il n'y en aura pas quand un comité directeur sera planifié. A noter que ce comité du 11 février est l'un sinon le plus important puisque nous allons devoir décider de la politique sportive et prendre de décisions qui nous engagent pour le mandat.

- **BILAN DES LICENCES**

L'analyse est positive. En effet, au 31 janvier 2017, nous avons déjà réalisé 3081 licences sur 4192 vendues en 2017, soit un taux de 73,5%. A noter le taux de nouvelles licences qui est de 8,2%. Tant qu'il reste entre 8 et 9%, nous n'avons pas d'inquiétudes particulières à avoir.

Un grand MERCI à Dédée PRIVAT, Marie ROSICH et Claude ISNARD qui ont aidé la secrétaire Evelyne dans la réception des licences. Ce fonctionnement sera reconduit en 2018. Encore merci. Ces trois bénévoles, ou ceux qui sont intéressés, seront formés à la saisie des licences au mois de mai.

- **COMPTES RENDUS DU CONGRES NATIONAL ET DU CONGRES DE LIGUE**

Le 72<sup>ème</sup> Congrès National s'est déroulé dans un climat tendu. Après les comptes rendus des commissions et de la DTN, le vote a eu lieu. Les 4 candidats de Midi-Pyrénées ont été élus et Michel DESBOIS est devenu le 10<sup>ème</sup> président de la FFPJP. On peut retenir que l'élection de ce président est liée à un chantier qui va certainement perturber encore nos calendriers puisque le Président DESBOIS a à cœur d'harmoniser les calendriers avec comme année butoir 2019. Il s'est entouré d'une nouvelle secrétaire, PAUGAM Gwenaëlle et d'un nouveau trésorier, Jean-Marie MARAUX. Alain CANTARUTTI, quant à lui, fait toujours partie de l'équipe.

- **LE CONGRES DE LIGUE** s'est déroulé les 28 et 29 janvier au Novotel de Toulouse, réunissant le samedi les anciens des commissions, les nouveaux délégués aux commissions et les membres de la ligue. Le samedi matin est dédié au travail des commissions et l'après-midi aux comptes rendus et propositions. A l'issue ne sont restés que les membres de la ligue qui ont travaillé le dimanche matin sur les propositions et validés le budget prévisionnel. Samedi en fin de journée, les membres de la ligue ont entériné la dissolution de la Ligue Midi-Pyrénées. Dimanche, une proposition de bureau est validée présentant Marie-Madeleine CLAMENS à la tête de la **Commission Territoriale de Midi-Pyrénées** associée à Laurent ROUGIER au rôle de trésorier et Carmen LAGARDE en tant que secrétaire.

- Samedi 4 février 2017, Fabienne VIGUIE et Marc NOGARET se sont déplacés à Narbonne afin de créer le **COMITE REGIONAL D'OCCITANIE**. Deux membres par comité, soit 26 personnes et 4 autres personnes siégeaient autour de la table.

Après lecture, explication et approbation des textes, statuts et règlements intérieurs de ce Comité Régional, nous avons procédé à l'élection des membres du Comité Régional. Monsieur Alain VALERO, président du comité de l'Aude est président, Laurent ROUGIER (82) est trésorier, Madame Isabelle RIGAUD (34) son adjointe et Jean-Paul RIGAUD (34) le secrétaire avec Marc NOGARET en adjoint.

En termes de voix, la Commission Territoriale Languedoc Roussillon représente 128 voix et la Commission Territoriale Midi-Pyrénées 184 voix soit 312 voix.

299 voix exprimées, 15 blancs et 24 nuls, Monsieur VALERO a été élu par 260 voix.

Marie-Madeleine CLAMENS et Patrick VERDIER sont vice-présidents en tant que présidents des Commissions Territoriales.

**CREATION D'UNE COMMISSION FINANCIERE** : Laurent ROUGIER (82) Président, Bruno PICAZZO (09), Nancy LOMBARD (11), Joël DESSAINT (82) et Isabelle RIGAUD (34).

Les autres commissions régaliennes seront créées ultérieurement.

Validation des bureaux des 2 commissions territoriales dont Monsieur Patrick VERDIER (48), président de la Lozère récupère la présidence pour la commission territoriale Languedoc Roussillon.

La signature des documents de création du Comité Régional se fera ultérieurement, après modification et vérification de certains points.

A noter que les commissions territoriales n'ont aucune entité juridique, seul le Comité Régional est reconnu mais n'a pas de droit de vote auprès de la Fédération.

La commission de discipline se situe au niveau du Comité Régional mais les responsables des commissions régionales ne peuvent à l'heure actuelle y siéger (en attente d'un texte à paraître en juillet 2017).

- **REFLEXION ET MISE EN PLACE AU NIVEAU DES COMMISSIONS POUR LES PROJETS 2017 ET PREPARATION DE LA SAISON SPORTIVE 2017.**

Un tableau élaboré par Fabienne VIGUIE va être proposé à chaque commission qui devra le compléter au fur et à mesure. Pour chaque commission, des orientations, des objectifs, un échéancier pour les réaliser et des acteurs pour la mise en œuvre. Le tableau de la commission des féminines et de la commission arbitrage est à disposition. Ces tableaux sont à faire vivre, ils sont des outils visuels pour chaque commission.

Des projets et un travail transversal aux commissions pour le mandat :

1°) **FORMATION DES PRESIDENTS DE CLUBS** : Le président propose de travailler à la **formation des Présidents de Clubs** avec Gilles ENJALBERT. Une réunion de formation se passera par district. Les responsables de district doivent proposer une date, un lieu et mettre à disposition une salle avec du matériel vidéo si possible et une connexion internet.

2°) **FORMATION « GESTION CONCOURS** : Un projet de formation à « **Gestion Concours** » encadré par Gilles ENJALBERT et les responsables des districts courant avril et mai 2017, jusqu'à juin, afin d'aider à la tenue des graphiques lors des championnats et concours. Après un tour de table, il semblerait qu'une petite dizaine de clubs seulement continuent la saisie papier. Après diffusion des dates, il est nécessaire que les élus du comité se rapprochent d'un district pour profiter de cette formation.

Elle se passe par district, un samedi matin avant juin. Les présidents de districts se chargent des invitations, convocations, de lister le matériel (ordinateurs avec si possible le téléchargement du logiciel).

3°) **ANNEE JEUNES** : **Une année jeunes** sera mise en place en 2018 ou 2019. La Commission Technique et Jeunes et l'ETD proposeront des initiatives pour développer encore mieux la pratique de la pétanque chez les jeunes.

4°) **COLLOQUE AVEC LES JOUEURS** : Le comité propose que, lors des éliminatoires de districts, un document soit distribué aux joueurs. Ils pourront poser 1 ou 2 questions au Comité sur son fonctionnement. Le Comité s'est engagé à répondre à l'ensemble des questions sur le site.

5°) **PASSAGE A QUATRE SECTEURS** : Une réflexion sur une éventuelle réduction des secteurs actuels pour passer de 6 à 4, doit être engagée pour les rééquilibrer. De fait en 2016, sur 4187 licenciés, 1329 ont été licenciés sur Rodez, les autres secteurs ne réunissant qu'entre 450 et 620 licences. Ce déséquilibre doit être considéré aussi bien au niveau sportif qu'au niveau administratif. **Le passage à 4 secteurs** est-il judicieux ? Après un tour de table, les avis sont partagés et l'analyse des avantages et inconvénients doit être posée. A noter la proposition d'éclater des clubs de Rodez sur les secteurs limitrophes afin de conserver les 6 et rétablir l'équilibre... Toutes les solutions seront étudiées par les responsables de secteurs, Yves CAVALIE, Francis MOLINIER, Véronique BORIES, Michel GUILHEM, Gilles ENJALBERT, Valérie PEGUES et Fabienne VIGUIE pour une présentation au Pré-Congrès 2017.

6°) **TROPHÉE DU CLUB LE PLUS COMPLET** : Un trophée du club le plus complet est en projet. Il ne s'agit pas de mettre en concurrence des clubs mais de proposer des idées aux clubs afin de les aider à se développer. Fabienne VIGUIE, Gilles ENJALBERT et Marc NOGARET vont réfléchir et faire une proposition pour le Pré-congrès 2017.

7°) **MODALITES ELECTORALES** : Pour faire suite à l'évolution (choix) du système électif, une réflexion sur la **modification des modalités électorales** est ouverte. Le président rappelle que le choix électif pour le congrès de 2016 a été de suivre le système fédéral mais les comités ont en fait le choix et certains départements de Midi-Pyrénées ont été élus sur des listes bloquées. Il rappelle également que lors du congrès national de 2015, l'assemblée avait voté contre l'élection par liste bloquée. L'intérêt de cette réflexion est d'anticiper le prochain congrès électif, de cadrer après réflexion dans l'intérêt du plus grand nombre, l'élection du prochain comité. Fabienne VIGUIE, Bernard AMALRIC et Marc NOGARET s'y pencheront sachant qu'après un tour de table, 5 élus sont pour la liste bloquée, 6 sans avis et 12 pour le scrutin plurinominal (scrutin actuel). Le choix du mode électoral pour 2020 sera effectué lors du Congrès 2017 à St Affrique.

8°) **ORGANISATION DE CHAMPIONNATS** : En 2019, l'Aveyron devrait accueillir le **championnat Midi-Pyrénées Triplettes**. La commission championnat doit se projeter et proposer dans les grandes lignes l'organisation de cette manifestation pour la première réunion du Comité directeur de 2018.

Les membres du comité sont d'accord pour organiser sous ce mandat un nouveau **championnat de France** pour 2019/2020. Claude ISNARD, Bernard AMALRIC, Marie ROSICH, Pierrette AMALRIC, Bernard UNAL, Dédée PRIVAT, Jacques EDOUARD, Yves CAVAILLE, Gilles ENJALBERT, Jean-Louis COSTES, Marie-Christine SALVAT, Fabienne VIGUIE forment une commission dédiée à ce projet.

#### **CONVENTION ETD/COMITE** (pièce jointe)

Lecture et signature de la **nouvelle convention avec l'ETD** représentée par Patrick BORIES. Le comité se félicite des bonnes relations entre l'ETD et le comité mais aussi de l'implication de l'encadrement et du sérieux de ses membres.

Cette convention a pour but de décrire le partenariat entre le Comité départemental composé de membres élus et l'Equipe Technique Départementale (ETD) composée de techniciens diplômés.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Lecture du « Guide du rôle de délégué au championnat de France », au championnat d'Aveyron.
- **Délégations aux qualificatifs et championnats départementaux, aux championnats de ligues, aux championnats de France** (pièce jointe)
- **Présentation de l'habillement des membres du comité** pour ce nouveau mandat : pas de costumes mais une tenue sportive pour assurer les délégations.
- Marc NOGARET demande aux commissions qui se sont déjà réunies de présenter leur compte rendu de réunion :

1°) **Commission finances** : Indemnités aux joueurs, aux clubs, aux dirigeants et amendes (pièce jointe)

2°) **Commission arbitrage** : compte-rendu de la réunion préparatoire à la saison (modifications des règlements, désignation des arbitres et examens)

3°) **Commission féminines** : compte-rendu de la réunion de la commission : préparation du trophée féminin, de la journée des féminines et du championnat des clubs féminins (tirage).

4°) **Commission Technique et Jeunes** : avec l'ETD formation initiateurs et organisation du championnat des clubs jeunes.

5°) **Commission Vétérans** : compte-rendu de la réunion commission, organisation du championnat des clubs vétérans.

6°) **Commission championnats** : tirages des championnats des clubs seniors, visite des sites, nouveaux règlements, organisation des tirages et réception des résultats. Récompenses : des médailles remplaceront les coupes lors des championnats départementaux.

7°) **Commission Jeu Provençal** : compte-rendu de la réunion : organisation du championnat des clubs, JP Tour et Ligue à Flavin.

8°) **Commission de Discipline** : Marc NOGARET demande à la commission de discipline de se réunir afin de faire le point sur le fonctionnement de la commission, son règlement, et prendre une position par rapport aux 3 joueurs suspendus pour un an de championnat pour non présentation d'un justificatif d'absence. Une matinée de

formation pour les membres de la commission aura lieu le samedi 04 mars à 9H en présence de Monsieur RINCON Jairo, responsable de la commission de discipline régionale.

- La convention avec « La Dépêche » est reconduite. Pour une équité d'information sur tout le département, le Comité a décidé de signer une convention pour 5 000 euros pour une page hebdomadaire sur 9 mois dans les 3 journaux. A savoir pour Rodez, Villefranche et Decazeville : La dépêche où seul ce journal sera distribué, pour Espalion : Centre-Presses où seul ce journal sera distribué et pour Millau et St Affrique : Midi-Libre où seul ce journal sera distribué. Un exemplaire sera envoyé gratuitement aux présidents de clubs.

- Il est rappelé que le comité n'intervient pas dans le fonctionnement des districts, notamment concernant les dates butoirs. Il impose une date butoir unique aux districts qui doivent communiquer aux clubs leurs propres dates butoirs. Les inscriptions aux championnats doivent être communiquées au Comité par les districts le jour de la date butoir du Comité. Les districts peuvent proposer aux clubs des dates butoir différentes d'un district à l'autre en fonction de leurs spécificités et de leurs organisations. Les calendriers du pétanqueurs ont été distribués par les responsables de districts aux clubs dans les dates habituelles. Les circulaires des championnats départementaux et des éliminatoires ont été validées et seront transmises à tous les présidents de clubs.

- Le Président présente rapidement le plan de développement pour les 4 prochaines années, il s'agit d'un dossier permettant d'obtenir des aides de l'Etat par le CNDS. Ces axes sont : Développer la pratique féminine, aider et développer les écoles de pétanque, professionnaliser le Comité en accélérant la formation informatique des clubs, développer le jeu provençal, former les arbitres et valoriser l'arbitrage, former les dirigeants de clubs, organiser des compétitions aux niveaux régional et national, promouvoir la santé à travers une pratique régulière de la pétanque au niveau des publics handicapés et personnes âgées, faire de la prévention sur le dopage et l'alcoolisme.

- Lecture du tableau de la participation aux qualificatifs de ligue qui est toujours à la hausse.
- Le Président fait appel à candidature pour représenter le comité auprès du CDOS : pas de candidat.
- Validation des heures effectuées en 2016 par Evelyne, notre secrétaire administrative.
- Modifications au Calendrier du Pétanqueur 2017 :
  - Le concours du 17 juin à Decazeville est supprimé (non-conformité avec le règlement départemental : pas de concours officiel le 1<sup>er</sup> jour d'un championnat non précédé d'éliminatoire)
  - Le concours du 04 juin à Villeneuve est reporté au 18 juin
  - Le concours du 29 juillet à Drulhe est un semi-nocturne commençant à 18H
- Achat d'une banderole pour la promotion des Jeux Olympiques à Paris, validé pour 57.60 €.
- En mars, réunion avec les organisateurs des concours régionaux pour mettre en place un Challenge.
- Afin de fournir des ordinateurs et imprimantes aux trois districts qui n'ont pas été équipés l'an passé, une commande sera effectuée auprès de SIA 12.
- Habillement : Chaque membre du Comité, une fois leurs tenues réceptionnées, participeront pour 20 €.
- Félicitations au club de la Pétanque de Creissels pour leur parcours en Coupe de France.

**RAPPEL** : en pièces jointes

- Les frais remboursés suivant les championnats aux joueurs, aux clubs, aux membres des commissions et du comité, aux arbitres et amendes facturées aux clubs.
- Tableau des désignations des arbitres et des délégués aux championnats.
- Convention ETD/Comité.

Fin de la réunion du comité à 18h30.

**Fabienne VIGUIE**  
Secrétaire Générale du Comité

**Marc NOGARET**  
Président du Comité

# CONVENTION ETD – COMITE de PETANQUE de L'AVEYRON

Ce document a pour but de décrire le partenariat entre le Comité Départemental de PETANQUE de L'AVEYRON composé de membres élus, et l'Équipe Technique Départementale (ETD) composée de Techniciens diplômés de différents niveaux reconnus par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal et sa Direction Technique Nationale.

Homme ou Femme, tout initiateur ou éducateur (quels que soit son niveau ) peut prétendre à faire partie de l'ETD. A lui (elle) de se manifester auprès de la structure en place ou du Comité une fois le diplôme obtenu.

## Validité de la présente convention :

Cette convention devra être approuvée par l'ETD. Elle sera ensuite présentée au COMITE. Une fois le contenu accepté, elle sera alors signée par les 2 parties et mise en application immédiatement. Toutefois, dans l'intérêt commun, des avenants peuvent être rajoutés. Ils devront aussi être validés bi-directionnellement avant d'être ajouté à la présente convention.

Cette convention a une durée de vie de 4 ans, mais se prolonge par tacite reconduction signée par les 2 parties une fois le nouveau Comité connu. Elle s'appuie donc sur la durée du mandat du Comité.

Elle pourra être dénoncée à tout moment si tant est qu'elle nuise gravement à l'essor de la Pétanque. En cas de conflit ou de divergences la concertation et le dialogue seront privilégiés.

## Les missions de l'ETD :

La mission de l'ETD est de développer et d'aménager les compétitions jeunes et éventuellement celles des autres catégories de joueurs, en accord avec le Comité après consultation des commissions concernées.

L'ETD doit aussi faire connaître la Pétanque. En ce sens elle élaborera un projet d'intervention présentant la pétanque et le bénéfice de sa pratique dans des environnements demandeurs, selon ses moyens. Elle se fera aider par le Comité en tant qu'organisme référent reconnu.

## Sa place au sein du Comité Départemental :

L'ETD fait partie de la Commission Technique du Comité. Elle y est actuellement représentée par des éducateurs et initiateurs volontaires pour participer à cette Commission.

L'ETD pourra être sollicitée par les autres commissions lorsque son domaine de compétence peut servir à développer les interventions des dites commissions.

De même l'ETD peut solliciter des membres du Comité ou de ses commissions afin de développer et d'améliorer ses propres domaines d'intervention.

La commission Jeunes convoquera l'ETD dans sa globalité.

Un représentant pourrait être présent au pré-congrès

## Les actions de l'ETD :

L'ETD accompagnera les joueurs et joueuses dans leur progression lors des manifestations départementales et extra-départementales. Elle hérite des prérogatives de la Direction Technique Nationale et de l'Equipe Technique Régionale.

Elle devra être représentée au sein de l'ETR. (désignation à définir au sein de l'ETD)

Elle aura la charge du Championnat Départemental des Clubs Jeunes à compter de 2015.

Elle mettra en place les sélections départementales qui concerneront les Jeunes, les Espoirs Féminins et Masculins selon les propositions de la Fédération.

Elle s'occupera de gérer les encadrements techniques et sportifs des équipes jeunes au niveau des championnats de Comités Régionaux et de France, ainsi que des catégories et/ou équipes qui en feraient la

demande.

L'ETD participera au cahier des charges de l'organisation des Championnats afin de préserver l'intérêt des Jeunes, voire des autres catégories, tant sur le domaine sportif que de l'intendance.

Elle devra proposer chaque année au moins, une formation initiateur à toutes les personnes désireuses d'enseigner la pétanque. Il est obligatoire que ce soit un ou plusieurs éducateurs BF 2 qui dirigent la formation, au besoin, ils pourront être secondés par des initiateurs et éducateurs déjà diplômés.

Financièrement elle aura à proposer au Comité un budget prévisionnel pour l'année N+1 qui sera rapporté sur une ligne financière dédiée à l'ETD. La date limite se situant vers le 31 juillet de l'année N. De ce fait elle pourra demander au trésorier du Comité les informations financières la concernant, pour l'année N et précédente.

Elle sera source de proposition sur le plan technique à l'amélioration de la compétition dite Challenge du Conseil Départemental de l'Aveyron. La compétition restant sous l'égide du Comité.

Elle pourra intervenir sur le plan Technique auprès de n'importe quelle association affiliée ou conventionnée (ex :USEP) au Comité Départemental qui en ferait la demande en fonction de ses moyens.

Elle sera source de proposition d'amélioration ou de création de compétitions.

Elle pourra développer des structures techniques afin de répondre aux exigences des confrontations pour les équipes représentantes de l'AVEYRON ou des associations affiliées au Comité Départemental.

Les actions devront être définies et financées pour l'année N+1 et validées par le Comité départemental.

### **Le support du Comité Départemental au développement de l'ETD :**

Soutien financier, humain et administratif de la part du Comité départemental au fonctionnement de l'ETD afin qu'elle puisse assurer sereinement ses actions et ses missions de façons pérennes.

Reconnaissance de l'ETD sur les manifestations auxquelles elle agit par la fourniture d'une tenue identifiable par tout le monde.

Soutien au développement de la communication de l'ETD soit via le site du COMITE ou AUTRE.

Tout soutien jugé utile au bon fonctionnement de l'ETD.

### **Son fonctionnement :**

Elle peut être représentée par une ou plusieurs personnes.

Elle peut se réunir de manière autonome.

Elle dispose du local du COMITE pour se réunir.

Les éducateurs BF2 sont les personnes relais de l'ETD.

Toute action décrite ci-dessus devant être insufflée par l'ETD mais non réalisée ne saurait remettre en cause la dite ETD.

Fait au siège du COMITE le 11 février 2017

Pour le COMITE,  
le Président MARC NOGARET



pour l'ETD,  
Les représentants



**DESIGNATION des ARBITRES et des DELEGUES**  
**pour les QUALIFS ET CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2017**

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Arbitres	Délégués
Dim	19-févr	Rencontre Trophée Fémina	Rodez St Eloi	<b>VAQUINHAS A.</b>	<b>SALVAT MARIE-CHRISTINE</b>
Dim	26-févr	Journée des Féminines	Rodez St Eloi	<b>VAQUINHAS R. - GUILHEM</b>	<b>SALVAT MARIE-CHRISTINE</b>
Jeudi	09-mars	Coupe Triplette mixte vétérans	Rodez St Eloi	<b>VAQUINHAS A.</b>	<b>EDOUARD JACQUES</b>
Sam	11-mars	Qualifs Tête à Tête Masc. Et Fém.	Espalion	<b>BARROSO - GUILHEM- MOLLICONE</b>	<b>ENJALBERT GILLES</b>
Sam/Dim	18/19 mars	Qualifs Triplette promotion	Drulhe	<b>GUILHEM - BESSIERES</b>	<b>COSTES JEAN-LOUIS</b>
Sam/Dim	25/26 mars	Qualifs triplette Masc. Et Fém	St Affrique	<b>GUILHEM - KOWALSKI</b>	<b>DELPUECH CHRISTIAN</b>
Sam/Dim	01/02 avril	Qualifs Doublette Masc. Et Fém.	Le Monastère	<b>GUILHEM - BOSC M.</b>	<b>TAMISIER MICHEL</b>
Jeudi	06-avr	Qualifs Triplettes Vétérans	La Fouillade	<b>DEGA</b>	<b>GUILHEM MICHEL</b>
Sam/Dim	08/09 avril	Qualifs Doublette Mixte	La Besse	<b>SALVAT - CALMETTES</b>	<b>PRIVAT ANDREE</b>
Dim	09-avr	Champ. Départemental Tête à Tête Jeunes	La Besse	<b>SALVAT - CALMETTES - BALMES</b>	<b>ROSICH MARIE</b>
Dim/lundi	16/17 avril	Qualifs triplette provençal	La Besse	<b>CALMETTES - MOLINIER</b>	<b>EDOUARD JACQUES</b>
Jeudi	27-avr	Champ. Départemental Triplette vétérans (1ère phase)	Rignac	<b>PINEL - LUCHE</b>	<b>PRIVAT ANDREE</b>
Sam/Dim	29/30 avril	Qualifs doublette provençal	Broquiès	<b>GUILHEM</b>	<b>AMALRIC PIERRETTE</b>
Jeudi	04-mai	Champ. Départemental Triplette vétérans (2ème phase)	Séverac le Château	<b>VAQUINHAS R.</b>	<b>AMALRIC BERNARD</b>
Sam/Dim	06/07 mai	Champ. Départemental Triplette Masc. Et Fém.	Le Gua	<b>GUILHEM - KOWALSKI et LOT</b>	<b>VIGUIE FABIENNE - MOLINIER FRANCIS</b>
Dim	07-mai	Champ. Départemental Triplettes Jeunes	Le Gua		
Sam/Dim	20/21 mai	Champ. Départemental Triplette promotion	Pét. Flavinoise	<b>CALMETTES - BOSC M et LOT</b>	<b>ROUQUIE GERARD</b>
Dim.	21-mai	Champ. Départemental doublettes jeunes	Pét. Flavinoise		<b>ROUQUIE GERARD - PEGUES VALERIE</b>

Jeudi	07-sept	C.D.C. Vétérans (1/8 et 1/4 de finales)	Montlaur	<b>PUJOL</b>	<b>SALVAT MARIE-CHRISTINE</b>
Jeudi	14-sept	C.D.C. Vétérans (1/2 et finales)	Montbazens	<b>GUILHEM</b>	<b>EDOUARD JACQUES</b>
Dim	08-oct	C.D.C. Seniors 1ère et 2ème divisions (phases finales)	Drulhe	<b>BERNAL - KOWALSKI</b>	<b>ISNARD CLAUDE - GUILHEM MICHEL</b>
Dim	08-oct	C.D.C. Seniors 3ème et 4ème divisions et Fém. (phases finales)	Creissels	<b>SALVAT - KRIKORIAN</b>	<b>DELPUECH CHRISTIAN - PRIVAT ANDREE</b>
Sam	14-oct	C.D.C. Jeu Provençal (Finales)	Réquista	<b>CALMETTES</b>	<b>VIGUIE FABIENNE</b>
Sam	21-oct	JP Tour			
Dim	22-oct	C.D.C. Seniors et Féminins (Finales)	Belmont sur Rance	<b>PUJOL - MOLINIER</b>	<b>UNAL BERNARD - SALVAT MARIE-CHRISTINE</b>
Sam	04-nov	JP Tour (Finale)			

## CHAMPIONNATS MIDI-PYRENEES DES CLUBS 2017

Jeudi	28-sept	C.MP.C Vétérans (1/4 : 14H30)			
Sam.	30-sept	C.MP.C. Jeunes (1/4)			
Dim.	01-oct	C.MP.C. <b>Seniors Masculins</b> et Féminins	<b>CAPDENAC et DRULHE</b>		<b>ENJALBERT GILLES et NOGARET MARC</b>
Jeudi	05-oct	C.MP.C Vétérans (1/2 et Finales : 8H30)			
Dim.	08 oct.	C.MP.C. Seniors <b>Masculins</b> et <b>Féminins</b>	<b>VILLEFRANCHE et ONET</b>		<b>ROUQUIE GERARD et TAMISIER MICHEL</b>
Sam.	14 oct.	C.MP.C. Jeunes (Finales)			
Dim.	15 oct.	C.MP.C. <b>Seniors</b> et Féminins	<b>VAILHOURLES (1/2 journée)</b>		<b>GUILHEM MICHEL</b>
Dim.	22 oct.	C.MP.C. Seniors et Féminins			
Dim.	29 oct.	C.MP.C. Seniors et Féminins			
Merc	01-nov	C.MP.C JP (1/4)			
Sam.	11-nov	C.MP.C JP (1/2 et finales)			
Dim.	19 nov.	C.MP.C. Seniors et Féminins (Finale)			



**CONCOURS REGIONAUX 2017**

<b>Jours</b>	<b>Dates</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Lieux</b>	<b>Arbitres</b>	<b>Délégués</b>
Samedi	03-juin	TRIPLETTES	St Affrique		<b>DELPUECH CHRISTIAN</b>
Dimanche	04-juin	DOUBLETTES	St Affrique		<b>DELPUECH CHRISTIAN</b>
Samedi	10-juin	DOUBLETTES	Onet Village		<b>COSTES JEAN-LOUIS</b>
Samedi	01-juil	DOUBLETTES	Drulhe		<b>ENJALBERT GILLES</b>
Samedi	08-juil	DOUBLETTES	Aubin Le Gua		<b>PRIVAT ANDREE</b>
Samedi	22-juil	DOUBLETTES	La Primaube		<b>ROUQUIE GERARD</b>
Samedi	19-août	TRIPLETTES	Villefranche		<b>EDOUARD JACQUES</b>
Dimanche	20-août	DOUBLETTES	Villefranche		<b>EDOUARD JACQUES</b>
Samedi	30-sept	DOUBLETTES	Le Monastère		<b>CAVILLE YVES</b>

**LISTE DES DELEGUES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017**

<b>Date</b>	<b>Championnat</b>	<b>Lieu</b>	<b>Délégués (proposition)</b>
10/11 juin	Triplette Vétérans	Mende (48)	<b>TAMISIER MICHEL</b>
du 16 au 18 juin	Triplette provençal	Castelnaudary (11)	<b>UNAL BERNARD</b>
24/25 juin	Triplette Promotion	Ax les Thermes (09)	<b>SALVAT MARIE-CHRISTINE</b>
01/02 juillet	Triplette féminins	Ax les Thermes (09)	<b>GULHEM MICHEL</b>
08/09 juillet	Doublette féminins et tête à tête masculins	Carmaux (81)	<b>VIGUIE FABIENNE - ROSICH MARIE</b>
22/23 juillet	Doublette mixte	Pontarlier (25)	<b>PRIVAT ANDREE</b>
du 25 au 27 août	Doublette provençal	Palavas les Flots (34)	<b>UNAL BERNARD</b>
26/27 août	Triplette Jeunes	Soustons (40)	<b>NOGARET MARC - ETD</b>
02/03 septembre	Triplette seniors masculins	Mont St Michel (50)	<b>AMALRIC BERNARD - AMALRIC PIERRETTE - NOGARET MARC</b>
09/10 septembre	Doublette masculins et tête à tête féminins	Soustons (40)	<b>EDOUARD JACQUES - BORIES VERONIQUE</b>

**LISTE DES DELEGUES AUX CHAMPIONNATS MIDI-PYRENEES 2017**

Date	Championnat	Lieu	Délégués (proposition)
Samedi 29 avril	Triplette Promotion	Montauban (82)	<b>NOGARET MARC - ENJALBERT GILLES - VIGUIE FABIENNE - COSTES J. LOUIS</b>
Dimanche 30 avril	Triplette Masc. Et Fém.	Montauban (82)	
Lundi 01 mai	Triplette vétérans	Montauban (82)	
Sam 06/Dim 07 mai	Triplette Jeu Provençal	Castanet (31)	<b>EDOUARD JACQUES</b>
Jeudi 25 mai	Doublette Masc. Et Fém.	Saverdun (09)	<b>NOGARET MARC - ENJALBERT GILLES - VIGUIE FABIENNE - COSTES J. LOUIS</b>
Samedi 27 mai	Doublette mixte et triplette jeunes	Saverdun (09)	
Dimanche 28 mai	Tête à Tête Masc. Et Fém.	Saverdun (09)	
Sam 01/Dim 02 juillet	Doublette Jeu Provençal	Flavin (12)	<b>TAMISIER MICHEL</b>
Sam. 04 novembre	JP Tour (Finale)		

**FRAIS REMBOURSES SUIVANT LES CHAMPIONNATS  
AUX JOUEURS OU AUX CLUBS**

**Championnats de France**

Kilomètres	Repas	Hébergements	Habillement
0,20 € du km	18 € . Repas à midi pris en charge la veille si + 400kms	Pris en charge en totalité par le Comité et réservé par celui-ci	30 € par pantalon + haut fourni par le Comité

**Championnats de Ligue**

Kilomètres	Repas	Hébergements	Habillement
0,20 € du km	18 €	50 € par nuit (réservations par le joueur)	Tenue du club + logo Comité

**Coupes de l'Aveyron et du Comité**

Récompenses	Réception des équipes (au club qui reçoit)
Club vainqueur : 140 € Club finaliste : 100 €	30 € par équipe pour la collation finale

**Championnats des clubs**

Récompenses	Réception des équipes (au club qui reçoit)	Défraiements	Habillement
Coupes et fanions	30 € par équipe pour la collation sur présentation de factures  Finale CDC Jeunes : sur présentation de factures	CDC : pas de défraiement CDC Jeunes : paiement des déplacements des écoles de pétanque CRC Jeunes : 100 € (minimes/benjamins) 100 € (cadets/juniors)  CRC Féminins : 200 € par équipe CRC Vétérans : 100 € par équipe CRC Seniors : 200 € par équipe CRC Jeu Provençal : 100 € par équipe CNC : 400 € par équipe	Tenues du club

## AUTRES FRAIS REMBOURSES

### Aux membres des Commissions et du Comité

Déplacements : 0,20 € du km pour les réunions de Comité, des Commissions et pour les délégations.

Pas de déplacements remboursés lors des Congrès départementaux. Chambres prises en charge le soir si + 100 kms aller (forfait 50 €)

Seuls les membres du Bureau, pourront remplir une feuille de frais pour les missions suivantes :

- Réunion du bureau,
- Réunion du Comité,
- Représentativité,
- Fonctionnement administratif.

Pour les autres membres du Comité et les responsables de Commissions, une feuille de frais sera à disposition par action ou par présence lors d'une réunion.

### Aux arbitres des championnats départementaux

Déplacements : 0,20 € du km

Hôtellerie : prise en charge par le Comité au-delà de 40 kms aller du domicile.

Restauration : prise en charge par le Comité ou le club qui reçoit

Indemnités d'arbitrage : Eliminatoires districts (prise en charge par le district)

                                    Finales départementales et Qualifs Ligue : prise en charge par le Comité pour les arbitres nommés par celui-ci. Prise en charge par le district pour les arbitres supplémentaires (voir paiement des indemnités sur le Calendrier du Pétanqueur).

## AMENDES FACTUREES AUX CLUBS

### Forfaits pour Championnats des Clubs :

- 50 € pour une rencontre
- 300 € le forfait général (non-participation à deux rencontres)

### Absences sans procuration lors du Congrès départemental : 100 €

### Concours officiel annulé sans raison valable : 100 €

### Retard pour envoi résultats Championnats des Clubs : 20 €